



### Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

### À qui s'adresse cette formation ?

Aux comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs, administrateurs de mutuelles, maîtrise d'ouvrage comptabilité d'assurance, communication financière.

### Pour obtenir quoi ?

Acquérir les connaissances comptables en assurance vie, liées aux 3 cycles : technique, placement, frais de gestion. Maîtriser la production des états comptables et leur interprétation.

### Quels objectifs pédagogiques ?

**Saisir** la norme comptable spécifique à l'assurance épargne.

**Maîtriser** les écritures des cycles Technique / Placement / Frais de gestion.

**Expliquer** les documents comptables de synthèse : bilan, résultat et principaux tableaux de l'annexe.

**Développer** une analyse critique sur la pratique comptable en fonction des garanties concernées.

### Quelles méthodes mobilisées ?

Par une alternance d'exposés sous forme de diaporama, de jeux (domino pédagogique, de questionnaire « à l'écran », de test) et d'une étude de cas, afin d'obtenir un flux d'échanges permanent.

### Quels sont les prérequis ?

Une connaissance en comptabilité générale (principe partie double)

### Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

## Qu'allez-vous apprendre ?

### Spécificités du secteur économique

### Spécificités de la comptabilité d'assurance

#### Comptabilité des placements :

- Produits financiers courants
- Produits obligataires spécifiques : ICNE (intérêts courus et non échus) et amortissement des surcotes et décotes
- Valorisation des actifs

#### Comptabilité technique :

- Enregistrement des primes
- Enregistrement des prestations (rachats)
- Notion de provision mathématique :
  - Support euro ou support garanti
  - Support en unité de compte
- Enregistrement de la charge de variation de provision mathématique et des autres provisions techniques vie
- Participation au résultat : participation au bénéfice affectée et dotation à la provision de PB (support euro ou support garanti)
- Produit ou perte d'ajustement des ACAV (support unité de compte)

#### Comptabilité des frais de gestion

- Charges par nature
- Charges par destination

#### Les principaux états comptables

01 44 51 04 00  
info@caritat.fr

## Qui anime cette formation ?

### François MATHÉ,

Diplômé d'actuariat. Expérience de 20 ans en comptabilité, contrôle de gestion et audit en assurances. Il dispose d'une certification de Niveau II en tant que formateur et consultant.



## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**13 septembre 2023**

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30  
Caritat, Paris 8<sup>e</sup>

### Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

## Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.